

COMPTE RENDU ANALYTIQUE DES DELIBERATIONS DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 23 MAI 2019

Le JEUDI 23 MAI 2019 à 19h00, le Conseil Municipal de la Commune convoqué par Madame le Maire, conformément aux dispositions du code général des collectivités territoriales, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, au sein de la salle du conseil municipal, sous la présidence de Madame Nicole GOUETA, Maire.

ETAIENT PRESENTS :Monsieur BOLUFER, Madame COBLENTZ, Monsieur NOUAL, Madame LEGHMARA, Madame SAMAMA, Monsieur NICOT, Monsieur METIAS, Madame VALLEE, Madame DELATTRE, Madame PERICHON, Monsieur MOUKARZEL, Madame VIGNON, Monsieur PIQUE, Madame FRONTIGNY, Monsieur PERROTEL (jusqu'à la délibération n°20), Monsieur CHAKER, Monsieur HEMONET, Monsieur MOME,

Adjointes au Maire

Monsieur LORRAIN, Monsieur BAUER (à partir de la délibération n°2), Madame SKENAZI, Madame BOURGEOT, Madame DEBRAS-PIQUE, Madame KOUTENAY, Monsieur DON, Monsieur BELDJOURI, Madame HUBERT, Monsieur GIUDICELLI, Monsieur ARNOULD, Monsieur ELMALEH, Madame MONCOMBLE, Madame DE LONGUEVILLE, Monsieur THINE, Madame BARTHELEMY-RUIZ, Madame ETCHEBERRY, Monsieur BOUCHOUICHA, Madame GONTHIER-MAURIN, Monsieur CHAIMOVITCH, Monsieur BEN BRAHAM, Madame PACARY, Monsieur SARKIS, Monsieur BACHELAY,

Conseillers Municipaux,

ETAIENT REPRESENTES :

Monsieur EL BACHATANY qui a donné pouvoir à Madame DELATTRE,
Madame KAABECHE qui a donné pouvoir à Madame GOUETA,
Madame MONGE qui a donné pouvoir à Monsieur CHAIMOVITCH,
Madame SOW qui a donné pouvoir à Madame BARTHELEMY-RUIZ,

ABSENTS : Monsieur WEHBE, Madame HADJ-KACEM, Madame DJELLAB, Madame GASMI, Madame BOURDU, Monsieur REGRAGUI

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur THINE

APPROBATION DU COMPTE RENDU ANALYTIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 MARS 2019 A L'UNANIMITE

LE CONSEIL MUNICIPAL PREND LES DÉLIBÉRATIONS SUIVANTES :

N° 23 : Acquisition par la Ville du terrain à usage d'espace public sis 5 rue du 11 Novembre 1918, cadastré section AC n°426, appartenant à Colombes Habitat Public

Rapporteur : Madame GOUETA Nicole

Unanimité	46	Groupe Les Républicains-UDI-MODEM-Non Inscrits Citoyens autrement, Europe Ecologie Les Verts, Groupe socialiste et apparentés, Groupe communiste, LREM
Absents :	7	M. BAUER, M. WEHBE, Mme HADJ-KACEM, Mme BOURDU, Mme DJELLAB, M. REGRAGUI, Mme GASMI,

N° 1 : Maintien ou non de Monsieur Sébastien PERROTEL dans ses fonctions d'adjoint au Maire

Rapporteur : Madame GOUETA Nicole

Intervenants : M. BEN BRAHAM, M. SARKIS, Madame BARTHELEMY-RUIZ, M. CHAIMOVITCH,
M. BOLUFER.

- **Demande du Groupe socialiste et apparentés, de LREM , et d'Europe Ecologie Les Verts de faire voter les délibérations relatives au maintien ou non de M. PERROTEL dans ses fonctions d'adjoint, à bulletins secrets.**

Pour le vote à bulletins secrets	8	Europe Ecologie Les Verts, Citoyens autrement, Groupe socialiste et apparentés, LREM, M. PERROTEL
Ne prend pas part au vote	38	Groupe Les Républicains-UDI-MODEM-Non Inscrits, Groupe communiste
Absents :	7	M. BAUER, M. WEHBE, Mme HADJ-KACEM, Mme BOURDU, Mme DJELLAB, M. REGRAGUI, Mme GASMI

Le nombre de votants n'atteignant pas le tiers des membres du Conseil municipal présents, conformément aux dispositions de l'article L. 2121-21 du Code général des collectivités territoriales, le vote à bulletins secrets est rejeté.

- **Vote du retrait ou non de la fonction d'adjoint à Monsieur Sébastien PERROTEL**

Intervenants : Madame FRONTIGNY, Monsieur BOLUFER

Vote pour	32	Groupe Les Républicains-UDI-MODEM-Non Inscrits
Abstention	1	Monsieur ARNOULD,
Ne prend pas part au vote:	13	Mme FRONTIGNY, Groupe socialiste et apparentés, LREM, Groupe communiste, Citoyens autrement, Europe Ecologie Les Verts, Monsieur PERROTEL
Absents :	7	M. BAUER, M. WEHBE, Mme HADJ-KACEM, Mme BOURDU, Mme DJELLAB, M. REGRAGUI, Mme GASMI,

N°2 :Vote de la réduction du nombre d'adjoints au Maire de 18 à 17

Vote pour	32	Groupe Les Républicains-UDI-MODEM-Non Inscrits
Abstentions	1	Monsieur ARNOULD
Ne prend pas part au vote:	13	Groupe socialiste et apparentés, LREM, Groupe communiste, Citoyens autrement, Europe Ecologie Les Verts, Monsieur PERROTEL, Mme FRONTIGNY
Absents :	7	M. BAUER, M. WEHBE, Mme HADJ-KACEM, Mme BOURDU, Mme DJELLAB, M. REGRAGUI, Mme GASMI,

N°3 :Vote de la fixation du montant des indemnités de fonction des élus

Vote pour	32	Groupe Les Républicains-UDI-MODEM-Non Inscrits
Abstention	1	Monsieur ARNOULD
Ne prend pas part au vote:	13	Groupe socialiste et apparentés, LREM, Groupe communiste, Citoyens autrement, Europe Ecologie Les Verts, Monsieur PERROTEL, Mme FRONTIGNY
Absents :	7	M. BAUER, M. WEHBE, Mme HADJ-KACEM, Mme BOURDU, Mme DJELLAB, M. REGRAGUI, Mme GASMI,

Intervenants : Monsieur PERROTEL, Madame GOUETA

N° 4 : Convention entre la Ville et la Poste pour la mise en place d'une agence postale communale

Rapporteur : Madame GOUETA Nicole

Intervenants : Mme BARTHELEMY-RUIZ, M. BOUCHOUICHA, M. BACHELAY, M. CHAIMOVITCH, M. SARKIS, Mme GOUETA

Vote pour	43	Groupe Les Républicains-UDI-MODEM-Non Inscrits Citoyens autrement, Europe Ecologie Les Verts, Groupe socialiste et apparentés, LREM, M. PERROTEL,
Abstentions	4	Groupe communiste,
Absents :	6	M. WEHBE, Mme HADJ-KACEM, Mme BOURDU, Mme DJELLAB, M. REGRAGUI, Mme GASMI,

N° 5 : Fixation des droits de place de la fête de la cerise

Rapporteur : Madame GOUETA Nicole

Unanimité	47	Groupe Les Républicains-UDI-MODEM-Non Inscrits Citoyens autrement, Europe Ecologie Les Verts, Groupe socialiste et apparentés, Groupe communiste, LREM, M. PERROTEL,
Absents :	6	M. WEHBE, Mme HADJ-KACEM, Mme BOURDU, Mme DJELLAB, M. REGRAGUI, Mme GASMI,

N° 6 : Garantie communale de deux emprunts d'un montant total de 2 004 026 euros entre VILOGIA et ARKEA pour la réalisation de 14 logements sociaux PLS en VEFA au 226 rue des Renouillers

Rapporteur : Madame COBLENTZ Caroline

Intervenants : Monsieur CHAIMOVITCH, Madame GOUETA

Vote pour	37	Groupe Les Républicains-UDI-MODEM-Non Inscrits LREM, M. PERROTEL,
Vote contre	2	Europe Ecologie Les Verts, Citoyens autrement,
Abstentions	8	Groupe communiste, Groupe socialiste et apparentés,
Absents :	6	M. WEHBE, Mme HADJ-KACEM, Mme BOURDU, Mme DJELLAB, M. REGRAGUI, Mme GASMI,

N° 7 : Convention de réservation de logements en contrepartie de la garantie communale d'emprunt accordée à VILOGIA SA d'HLM pour la construction de 14 logements sociaux PLS en VEFA au 226 rue des Renouillers.

Rapporteur : Madame COBLENTZ Caroline

Intervenant:Monsieur CHAIMOVITCH

Vote pour	37	Groupe Les Républicains-UDI-MODEM-Non Inscrits LREM, M. PERROTEL,
Vote contre	2	Europe Ecologie Les Verts, Citoyens autrement,
Abstentions	8	Groupe communiste, Groupe socialiste et apparentés,
Absents :	6	M. WEHBE, Mme HADJ-KACEM, Mme BOURDU, Mme DJELLAB, M. REGRAGUI, Mme GASMI,

N° 8 : Dénomination de la nouvelle école primaire située rue Denis Papin

Rapporteur : Madame LEGHMARA Leila

Intervenants : Monsieur BOUCHOUICHA, M. CHAIMOVITCH, M. BACHELAY,

Vote pour	37	Groupe Les Républicains-UDI-MODEM-Non Inscrits LREM, M. PERROTEL,
Vote contre	6	Europe Ecologie Les Verts, Citoyens autrement,Groupe socialiste et apparentés,
Ne prend pas part au vote:	4	Groupe communiste,
Absents :	6	M. WEHBE, Mme HADJ-KACEM, Mme BOURDU, Mme DJELLAB, M. REGRAGUI, Mme GASMI,

N° 9 : Dénomination d'une nouvelle structure d'accueil petite enfance située rue du 8 Mai 1945

Rapporteur : Madame SAMAMA Bernadette

Intervenant : M. BOUCHOUICHA,

Vote pour	39	Groupe Les Républicains-UDI-MODEM-Non Inscrits LREM, Citoyens autrement, Europe Ecologie Les Verts, M. PERROTEL,
Ne prend pas part au vote:	8	Groupe communiste, Groupe socialiste et apparentés,
Absents :	6	M. WEHBE, Mme HADJ-KACEM, Mme BOURDU, Mme DJELLAB, M. REGRAGUI, Mme GASMI,

N° 10 : Convention d'objectifs et de financement - contrat "Enfance-Jeunesse" - entre la Ville et la CAF des Hauts-de-Seine

Rapporteur : Madame SAMAMA Bernadette

Intervenant : M. CHAIMOVITCH

Unanimité	47	Groupe Les Républicains-UDI-MODEM-Non Inscrits Citoyens autrement, Europe Ecologie Les Verts, Groupe socialiste et apparentés, Groupe communiste, L REM M. PERROTEL,,
Absents :	6	M. WEHBE, Mme HADJ-KACEM, Mme BOURDU, Mme DJELLAB, M. REGRAGUI, Mme GASMI,

N° 11 : Modification de la rémunération des vacataires recrutés dans le cadre des séjours vacances

Rapporteur : Madame VALLEE Marie-Lise

Intervenants : MME BARTHELEMY-RUIZ, MME PACARY, M. SARKIS, M. PERROTEL , MME GOUETA, M. BOUCHOUICHA, MME GOUETA

Unanimité	47	Groupe Les Républicains-UDI-MODEM-Non Inscrits Citoyens autrement, Europe Ecologie Les Verts, Groupe socialiste et apparentés, Groupe communiste, L REM, M. PERROTEL
Absents :	6	M. WEHBE, Mme HADJ-KACEM, Mme BOURDU, Mme DJELLAB, M. REGRAGUI, Mme GASMI,

N° 12 : Convention de partenariat entre la commune et les commerçants pour la mise en place de bons d'achat au profit des agents communaux

Rapporteur : Madame VALLEE Marie-Lise

Unanimité	47	Groupe Les Républicains-UDI-MODEM-Non Inscrits Citoyens autrement, Europe Ecologie Les Verts, Groupe socialiste et apparentés, Groupe communiste, L REM. M. PERROTEL,
Absents :	6	M. WEHBE, Mme HADJ-KACEM, Mme BOURDU, Mme DJELLAB, M. REGRAGUI, Mme GASMI,

N° 13 : Participation de la ville à la billetterie de l'action sociale à destination des agents communaux

Rapporteur : Madame VALLEE Marie-Lise

Unanimité	47 Groupe Les Républicains-UDI-MODEM-Non Inscrits Citoyens autrement, Europe Ecologie Les Verts, Groupe socialiste et apparentés, Groupe communiste, L REM, M. PERROTEL,
Absents :	6 M. WEHBE, Mme HADJ-KACEM, Mme BOURDU, Mme DJELLAB, M. REGRAGUI, Mme GASMI,

N° 14 : Rapport annuel 2018-Contrat de ville

Rapporteur : Madame DELATTRE Amélie

Intervenants : Monsieur BACHELAY, Madame DELATTRE

Prend acte	47 Groupe Les Républicains-UDI-MODEM-Non Inscrits Citoyens autrement, Europe Ecologie Les Verts, Groupe socialiste et apparentés, Groupe communiste, L REM, M. PERROTEL,
Absents :	6 M. WEHBE, Mme HADJ-KACEM, Mme BOURDU, Mme DJELLAB, M. REGRAGUI, Mme GASMI,

N° 15 : Résiliation du bail commercial du local sis 125 avenue de Stalingrad. Versement par la ville d'une indemnité d'éviction commerciale à la SARL PHONE TEL

Rapporteur : Madame DELATTRE Amélie

Intervenants : Monsieur CHAIMOVITCH, Mme BARTHELEMY-RUIZ,

Vote pour	41 Groupe Les Républicains-UDI-MODEM-Non Inscrits Groupe communiste, L REM, M. PERROTEL,
Abstentions	6 Groupe socialiste et apparentés, Europe Ecologie Les Verts, Citoyens autrement
Absents :	6 M. WEHBE, Mme HADJ-KACEM, Mme BOURDU, Mme DJELLAB, M. REGRAGUI, Mme GASMI,

N° 16 : Autorisation au Maire de déposer un dossier de demande d'autorisation d'urbanisme - Travaux de confortement de la Maison des Jeunes et de la Culture (MJC)

Rapporteur : Monsieur PIQUE Yves

Intervenants : Monsieur CHAIMOVITCH, Mme GONTHIER-MAURIN, Monsieur BACHELAY, Madame BARTHELEMY-RUIZ, Monsieur BOLUFER, Monsieur BEN BRAHAM, Madame GOUETA,

Unanimité	47 Groupe Les Républicains-UDI-MODEM-Non Inscrits Citoyens autrement, Europe Ecologie Les Verts, Groupe socialiste et apparentés, Groupe communiste, L REM, M. PERROTEL,
------------------	---

Absents : 6 M. WEHBE, Mme HADJ-KACEM, Mme BOURDU, Mme DJELLAB, M. REGRAGUI, Mme GASMI,

N° 17 : Autorisation au Maire de déposer un dossier de permis de démolir et une déclaration préalable de travaux au nom de la commune pour divers bâtiments

Rapporteur : Monsieur PIQUE Yves

Intervenant : Monsieur CHAIMOVITCH,

Unanimité 47 Groupe Les Républicains-UDI-MODEM-Non Inscrits Citoyens autrement, Europe Ecologie Les Verts, Groupe socialiste et apparentés, Groupe communiste, L REM, M. PERROTEL,

Absents : 6 M. WEHBE, Mme HADJ-KACEM, Mme BOURDU, Mme DJELLAB, M. REGRAGUI, Mme GASMI,

N° 18 : Avenant à la convention d'objectifs et de moyens entre la Ville et l'association culturelle ' le Temps de Vivre '

Rapporteur : Monsieur CHAKER Rachid

Unanimité 47 Groupe Les Républicains-UDI-MODEM-Non Inscrits Citoyens autrement, Europe Ecologie Les Verts, Groupe socialiste et apparentés, Groupe communiste, L REM, M. PERROTEL,

Absents : 6 M. WEHBE, Mme HADJ-KACEM, Mme BOURDU, Mme DJELLAB, M. REGRAGUI, Mme GASMI,

N° 19 : Avenant à la convention d'objectifs et de moyens entre la Ville et le Racing Club de Football

Rapporteur : Monsieur CHAKER Rachid

Intervenant : Monsieur PERROTEL

Unanimité 47 Groupe Les Républicains-UDI-MODEM-Non Inscrits Citoyens autrement, Europe Ecologie Les Verts, Groupe socialiste et apparentés, Groupe communiste, L REM, M. PERROTEL

Absents : 6 M. WEHBE, Mme HADJ-KACEM, Mme BOURDU, Mme DJELLAB, M. REGRAGUI, Mme GASMI,

N° 20 : Annexe à la convention d'objectifs pluriannuelle entre la Ville et la Maison des Jeunes et de la Culture (MJC)

Rapporteur : Monsieur CHAKER Rachid

Unanimité 47 Groupe Les Républicains-UDI-MODEM-Non Inscrits Citoyens autrement, Europe Ecologie Les Verts, Groupe socialiste et apparentés, Groupe communiste, L REM, M. PERROTEL,

Absents : 6 M. WEHBE, Mme HADJ-KACEM, Mme BOURDU, Mme DJELLAB, M. REGRAGUI, Mme GASMI,

N° 21 : Versement d'une subvention exceptionnelle au Comité Départemental des Hauts-de-Seine de la Ligue contre le cancer suite à la manifestation "Nager à contre cancer"

Rapporteur : Monsieur CHAKER Rachid

Unanimité 47 Groupe Les Républicains-UDI-MODEM-Non Inscrits Citoyens autrement, Europe Ecologie Les Verts, Groupe socialiste et apparentés, Groupe communiste, L REM, M. PERROTEL,

Absents : 6 M. WEHBE, Mme HADJ-KACEM, Mme BOURDU, Mme DJELLAB, M. REGRAGUI, Mme GASMI,

N° 22 : Demande de subventions auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles dans le cadre des acquisitions de mobiliers des médiathèques Jacques Prévert et Michelet

Rapporteur : Monsieur MOME Michel

Intervenant : Monsieur BACHELAY

Unanimité 47 Groupe Les Républicains-UDI-MODEM-Non Inscrits Citoyens autrement, Europe Ecologie Les Verts, Groupe socialiste et apparentés, Groupe communiste, L REM, M. PERROTEL,

Absents : 6 M. WEHBE, Mme HADJ-KACEM, Mme BOURDU, Mme DJELLAB, M. REGRAGUI, Mme GASMI,

DECISIONS

Intervention de M. CHAIMOVITCH sur les décisions : 4222, 4225, 4227, 4575, et 4791

• **Voeu présenté par le groupe des élus socialistes et apparentés, les élus EELV, Citoyens Autrement, la REM**

Rapporteur : Madame BARTHELEMY-RUIZ Chantal

Intervenants : M. BEN BRAHAM, Mme BARTHELEMY-RUIZ, M. BACHELAY, M. METIAS, M. SARKIS, M. CHAIMOVITCH, M. BOUCHOUICHA, Mme LEGHMARA, Mme GOUETA

Vote pour 11 LREM, Citoyens autrement, Europe Ecologie Les Verts, Groupe communiste, Groupe socialiste et apparentés,

Vote contre 35 Groupe Les Républicains-UDI-MODEM-NON INSCRITS

Absents : 7 M. WEHBE, Mme HADJ-KACEM, Mme BOURDU, Mme DJELLAB, M. REGRAGUI, Mme GASMI, M. PERROTEL

Questions Orales

Question orale des élus Europe Ecologie Les Verts

Un mouvement engagé par le collectif "ouvrons plus les bibliothèques", prônait dès 2014, l'ouverture des bibliothèques le dimanche. Depuis plusieurs villes se sont engagées dans cette voie.

Le Président de la République, en février 2018, à la suite du rapport Orsenna, a lancé un appel aux collectivités locales afin d'ouvrir les médiathèques tard le soir et le dimanche.

Le ministère de la culture entend accompagner les extensions horaires, notamment le week-end, dans certains territoires jugés prioritaires : villes moyennes, quartiers de la politique de la ville, grandes villes au-delà de 100.000 habitants. Avec des objectifs de progression, qui sans être des règles, peuvent servir de caps : ainsi dans les villes de plus de 20.000 habitants, un accroissement horaire de 20% hebdomadaire d'ici 2022 est préconisé.

Rares sont les bibliothécaires qui remettent en cause la nécessité d'ouvrir plus souvent leur établissement pour répondre à l'emploi du temps des usagers. Le problème reste celui des moyens. C'est une attente et un besoin pour les usagers, particulièrement dans les grandes villes, et particulièrement dans les quartiers prioritaires. La baisse des dotations aux collectivités territoriales rend complexe la satisfaction de cette attente.

Des ouvertures supplémentaires impliquent donc une réflexion globale sur le fonctionnement de nos équipements.

Récemment, Madame la Maire, au conseil municipal de mars 2019, a redit qu'elle y était favorable. Saisissant une opportunité immobilière, la ville de Colombes est en train d'agrandir la médiathèque Jacques Prévert qui passe de 1400 m² environ à

1700 m². A cette occasion, une consultation est en cours pour vérifier si les usagers sont plutôt favorables à l'ouverture du dimanche et/ou d'un soir en semaine de cette médiathèque.

Cependant à Colombes, on peut noter des distorsions entre les 3 médiathèques dans leur configuration actuelle ou future. Ainsi, Prévert (1700m²) est ouverte 25h30 par semaine au public ; Fossé-Jean (1000m² à l'ouverture du pôle culturel et associatif) même ouverture hebdomadaire au public de 25h30; quant à la médiathèque de la Marine (1100m²), elle n'est ouverte que 17h par semaine au public.

On ne comprendrait pas que toute ouverture dominicale ou en soirée ne soit pas précédée par une harmonisation des horaires d'ouverture entre les trois équipements, Si l'on s'en tient au cap suggéré par Françoise Nyssen il y a un an, une progression horaire hebdomadaire de 20% ne permettrait même pas à la médiathèque de la Marine, d'atteindre le volume horaire des deux autres médiathèques, et encore moins si celles-ci devaient être ouvertes plus largement.

On comprend que la médiathèque Jacques Prévert détient de par son ancienneté une grande variété de fonds, notamment musicaux et multimédia.

De ce fait vous semblez privilégier l'ouverture de celle-ci, et uniquement de celle-ci, le dimanche. L'ouverture du dimanche pour le seul centre-ville ajoute de la discrimination culturelle à de la discrimination sociale et urbaine. Il semblerait que vous considériez qu'il est plus facile de venir des quartiers périphériques vers le centre-ville que d'ouvrir les trois équipements. Est-ce un argument raisonnable?

Or l'accès à des équipements publics de proximité est un véritable enjeu pour lutter contre la fracture sociale. L'ouverture du dimanche des médiathèques au Petit-Colombes et aux Fossés-Jean mérite d'être posée pour des publics défavorisés, mais aussi pour les habitants des nouveaux programmes immobiliers qui seraient ainsi aidés tant dans l'ancrage au quartier que dans le lien social. De plus toutes les enquêtes en France montrent que le public du dimanche n'est pas le même qu'en semaine et est plus familial. De plus les ouvertures des médiathèques dans les deux quartiers prioritaires de la ville peuvent être accompagnées d'aides ministérielles spécifiques. D'autres aspects doivent interpellier les habitants et les élus : les médiathèques devraient dépasser leur seule vocation culturelle pour accroître leur vocation sociale, urbaine et éducative et mieux remplir des missions de service public. Pour y parvenir, on doit inventer un autre modèle assorti d'un élargissement des horaires d'ouverture, par exemple le matin pour permettre aux personnes en situation d'isolement, les retraités, de venir lire le journal, voire de les aménager en lieux de vie complémentaires de nos CSC, ou de les articuler avec eux.

Les écologistes pensent qu'il faut avancer sur la question de l'ouverture du dimanche avec

circonspection, et procéder sous forme d'expérimentation dans les deux ou trois ans à venir.

Cela passerait par :

- vérifier les impacts en terme d'emploi et de qualité du travail pour les agents communaux, et concerter ce point avec les organisations syndicales et les agents des médiathèques;
- ne retenir que le volontariat des équipes des médiathèques (pas de travail dominical ou en soirée imposé à ceux qui ne le souhaitent du fait de leur organisation de vie personnelle). Et si l'on souhaite faire appel à des vacataires, faire un sorte de professionnaliser des vacataires déjà en poste qui pourraient de la sorte compléter leurs revenus et réduire leur précarité.
- prévoir que les heures du dimanche seront des heures supplémentaires rémunérées en conséquence,
- en outre cette ouverture dominicale pour le seul centre-ville soulève des questions écologiques: on vient par quel moyen de transport en centre-ville le dimanche?
- la question du cout d'ouverture simultanée des trois médiathèques serait une des raisons de ce choix. C'est une question qu'il faut regarder le plus sérieusement du monde. Mais, si l'on considère que les médiathèques peuvent renforcer le lien entre éducation et culture, il conviendrait alors de mettre en œuvre de multiples partenariats et d'opérer des transferts significatifs de moyens (humains, techniques ou financiers) au profit des secteurs éducatifs et culturels pour consolider le réseau des médiathèques. On peut aussi imaginer une ouverture tournante entre les trois médiathèques afin de faciliter leur utilisation dominicale et/ou en soirée de façon à concilier équité en gestion de personnel et avantages pour tous les habitants de Colombes.
- enfin, lorsqu'on évoque le réseau des médiathèques, on ne peut que s'interroger sur l'absence d'une amorce de réflexion à l'échelle intercommunale de la boucle nord, sauf à ce que vous ayez omis de nous en informer.

Réponse à la Question orale du groupe EELV sur les médiathèques

Mesdames et Messieurs,

Je vous remercie d'avoir évoqué le rapport Orsenna, mais sachez que nous n'avons pas attendu ce rapport pour initier une réflexion sur l'extension des heures d'ouverture des médiathèques, puisque cela faisait partie de nos promesses de campagne. Aussi, je tiens à vous assurer que nous nous inscrivons pleinement dans cette démarche permettant l'accès de nos bibliothèques au plus grand nombre, en nous adaptant à l'emploi du temps des usagers.

Je reviens sur votre propos qui souffre d'une troublante contradiction : d'un côté, vous nous reprochez de ne pas en faire assez pour étendre les heures d'ouverture des médiathèques, de l'autre, vous considérez qu'il faut avancer sur la question « avec circonspection ».

Quoiqu'il en soit, c'est bien avec prudence, avec précaution que nous menons cette réflexion dans un souci d'apporter le meilleur service aux Colombiens.

C'est la raison pour laquelle nous avons engagé une concertation il y a 7 mois.

Pour répondre aux « distorsions » que vous semblez pointer, sachez que cette consultation ne porte pas uniquement sur l'ouverture du dimanche de la médiathèque Jacques Prévert, mais sur une prolongation de la soirée une fois par semaine sur les **trois structures**.

Cette démarche permet de mener une réflexion globale sur l'organisation de nos médiathèques.

Si l'ouverture du dimanche concerne Jacques Prévert, c'est précisément une question de bon sens, en raison de sa situation centrale et de par son ancienneté, bénéficiant d'une grande variété de fonds, comme vous l'avez dit. L'ouverture du dimanche pour les médiathèques du Petit-Colombes et des Fossés-Jean n'est pas écartée. Mais nous voulons faire avancer cette réflexion sans « mettre la charrue avant les bœufs » si vous me permettez l'expression. Avec circonspection, si vous préférez. Nous souhaitons respecter un processus, dans le respect des personnes concernées, et procéder par expérimentation, étape par étape.

Je vais donc répondre à vos remarques.

Tout d'abord, évoquant la consultation en cours, vous nous invitez à « vérifier les impacts en termes d'emploi et de qualité du travail pour les agents communaux, et concerter les points avec les organisations syndicales et les agents des médiathèques ».

Je vous informe que nous avons effectivement présenté le projet :

- o **aux organisations syndicales** en Comité Technique et en Comité Hygiène Sécurité et Conditions de Travail en décembre dernier. Les organisations syndicales ont d'ailleurs approuvés le projet à l'unanimité ;
- o **au personnel municipal** à travers des réunions de services impliquant les agents concernés ;
- o **et au public** sous forme de questionnaires disponibles sur le site de la Ville et dans la plupart des structures publiques municipales. Nous sommes d'ailleurs très heureux de l'intérêt que les Colombiens ont témoigné à ce sujet puisque nous avons reçu plus de 600 réponses à ce jour.

- Ensuite, vous nous recommandez de prévoir que les heures du dimanche soient comptabilisées en heures supplémentaires. Je vous remercie mais c'est une évidence, puisque cela relève du droit.

- Par ailleurs, vous soulevez les questions écologiques liées au moyen de transport pour accéder à la médiathèque du centre-ville le dimanche. Pour éviter d'utiliser sa voiture, je vous informe que la ville de Colombes bénéficie d'un réseau de 18 lignes de bus et que ce réseau fonctionne aussi le dimanche. Le vélo est aussi reconnu comme mode de déplacement très écologique et la médiathèque dispose d'arceaux pour attacher les vélos.
- Vous sous-entendez que l'ouverture simultanée des trois médiathèques serait un problème de coût. Je vous rassure, la culture est une priorité, nous ne comptons pas la brader. Et votre proposition d'imaginer une ouverture tournante entre les trois médiathèques n'apporterait que confusion.
- Enfin, vous vous interrogez sur l'absence de réflexion sur le réseau des médiathèques à l'échelle intercommunale. Une réflexion pourrait en effet être engagée mais, en l'occurrence, cette démarche n'irait pas dans le sens de ce que nous voulons aujourd'hui : apporter plus de proximité aux Colombiens, permettre aux médiathèques d'être accessibles au plus grand nombre d'entre eux.

LA SEANCE EST LEVEE A 22h30

LA PROCHAINE SEANCE DU CONSEIL EST PREVUE LE JEUDI 27 JUIN

Nicole GOUETA



Maire,
Vice-Présidente du Conseil Départemental
des Hauts-de-Seine
Chevalier de la Légion d'Honneur